

lifier, détruisit totalement l'édition au moment de le mettre en vente. C'est tout récemment qu'un des plus fidèles auditeurs des cours du Muséum, auteur lui-même de découvertes préhistoriques importantes, M. Adrien Thieullen, membre de la Société anthropologique et admirateur ardent de l'œuvre de Boucher de Perthes, demanda à M. Victor Meunier l'autorisation de sauver de l'oubli le volume mort-né, en publiant l'édition actuelle. Ces incidents ont été racontés par l'auteur, dans une courte préface, qui constitue à peu près le seul changement subi par l'ouvrage, enrichi cependant en même temps d'un portrait et d'un autographe de Boucher de Perthes.

---

## COMMUNICATIONS.

---

### DESCRIPTION DE DEUX ESPÈCES NOUVELLES DE RONGEURS (MURIDÉS) ORIGINAIRES DE LA NOUVELLE-GUINÉE MÉRIDIIONALE,

PAR M. A. MILNE EDWARDS <sup>(1)</sup>.

Les types des deux espèces décrites dans cette note font partie d'un petit lot de Mammifères qui a été récemment acquis par le Muséum d'histoire naturelle de M. Mantou, négociant à Paris, et qui provient de la Nouvelle-Guinée anglaise. Les animaux qui le constituent ont tous été tués dans la partie haute du bassin de la rivière Aroa, à une altitude de 3,000 à 7,000 pieds.

#### **Mus Goliath.**

Ce Rat, à raison de sa taille, vient se placer à côté des plus grandes espèces du groupe. Il est un peu plus petit que le *Mus Armaudvillei* de l'île de Florès, décrit par M. Jentink, et que le *Mallomys Rothschildi* de la

<sup>(1)</sup> Ce travail est le dernier qui soit sorti de la plume de M. Milne Edwards, qui l'a rédigé peu de jours avant sa mort, alors qu'il était déjà profondément atteint par la maladie qui devait l'emporter. Il a été presque entièrement écrit de sa main, car je me suis borné à ajouter les renseignements que j'ai pu obtenir sur la provenance exacte des spécimens dont j'avais négocié l'acquisition et qui avaient vivement intéressé mon illustre Maître.

Nouvelle-Guinée britannique. Il ressemble, par ses dimensions, au *Mus imperator* des îles Salomon, et il dépasse notablement, sous ce rapport, les *Mus rex*, *macropus*, *aruensis* et *validus*. La tête, comparée au corps, est grande et forte. Les poils qui la couvrent, très courts sur le museau, s'allongent sur la portion crânienne; ils sont d'un noir brunâtre à leur extrémité et d'un brun-gris à leur base; les poils des joues sont plus clairs, plus laineux et plus courts. L'œil n'est pas entouré d'un cercle plus foncé.

Les vibrisses sont noirs dans presque toute leur longueur, jaunâtres vers leur extrémité. La fourrure du dessus du corps est très épaisse et ne se compose que de poils flexibles; il n'y a pas de poils aplatis et épineux comme chez le *Mus Armandvillei*. Les poils formant la couche profonde sont doux, très serrés et d'une teinte plombée brillante; mais cette teinte est masquée, surtout sur le dessus du dos, par des poils plus longs, d'un noir-brun brillant. Quelques-uns prennent des dimensions plus considérables: ils mesurent jusqu'à 7 centimètres; leur base est noirâtre sur une longueur de 4 centimètres environ, leur portion terminale est d'un jaune ocreux brillant. Ces poils, très flexibles, donnent au *Mus Goliath* un aspect très remarquable.



Fig. 1. — *Mus Goliath* ♂.  
Patte gauche de devant.



Fig. 2. — *Mus Goliath* ♂.  
Patte gauche de derrière.

Chez le *Mus Armandvillei*, les soies les plus grandes ne dépassent pas 3 centimètres et demi. Chez le *Mallomys Rothschildi*, elles sont longues, mais d'une couleur noire à l'extrémité, comme chez les *Mus imperator*, *rex* et *macropus*.

**Mus barbatus.**

Queue écailleuse, uniformément brunâtre à sa base. Sur une longueur de 3 centimètres, les écailles ne forment pas d'anneaux réguliers; sur les 1/4 centimètres suivants, on compte environ 112 à 115 anneaux: à l'extrémité, sur 3 centimètres et demi, les écailles ne forment plus d'anneaux.



Fig. 3. — *Mus barbatus* ♂.  
Patte gauche de devant.



Fig. 4. — *Mus barbatus* ♂.  
Patte gauche de derrière.

Moustaches très grandes et fournies, noires, sauf vers l'extrémité, qui est jaunâtre. Les plus longues mesurent 1/4 centimètres, et, repliées en arrière, elles atteignent presque la naissance de la cuisse.

Longueur du corps et de la tête.....	0, 27 cent.
Queue.....	0, 21
Pied.....	0, 06

Poils très doux, très fournis; les longs poils dépassent à peine le poil sous-jacent et ayant environ un centimètre et demi.

---

NOTE SUR L'ŒSTRELATA FEE, PROCELLARIEN DES ÎLES DU CAP-VERT.

PAR M. E. OUSTALET.

M. Armand de Montrond, propriétaire à l'île de Fogo, dans l'archipel du Cap-Vert, a adressé tout récemment à M. le Directeur du Muséum, par l'intermédiaire d'un de ses amis, la dépouille d'un Pétrel, qui m'a été remise